

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Environnement opérationnel

Contexte

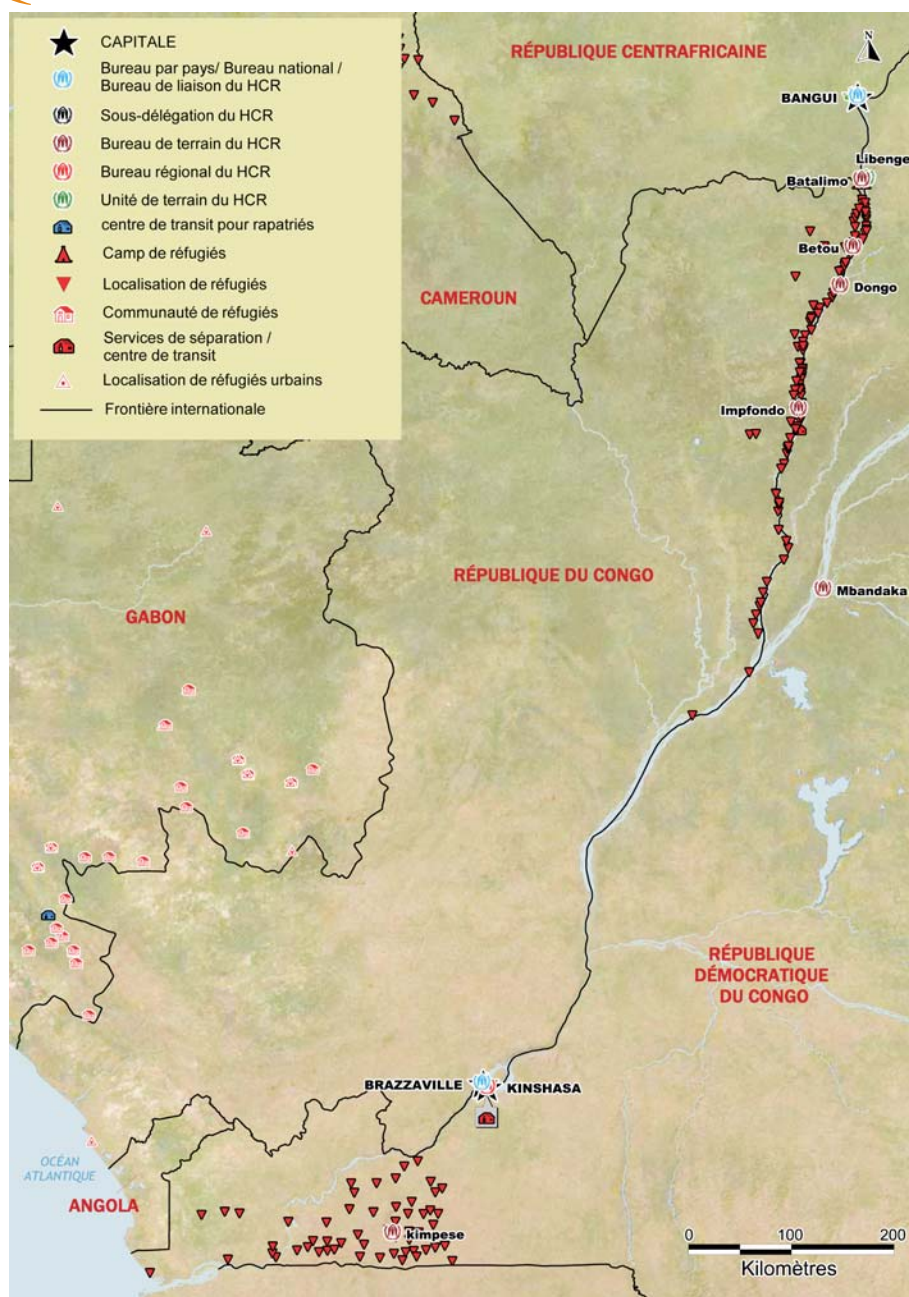
Bien que l'économie de la République du Congo ait connu une légère amélioration en 2010-2011, la moitié de la population vit encore au-dessous du seuil de pauvreté. Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui résident dans des centres urbains ou dans des communautés rurales subissent les mêmes difficultés et ne pourraient subvenir à leurs besoins sans l'aide limitée que leur accorde le HCR.

Le Congo accueille quelque 139 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de l'Angola, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, et, dans une moindre mesure, du Burundi, de la République centrafricaine (RCA) et du Tchad. La situation humanitaire s'est aggravée en 2009-2010, en raison de l'arrivée dans le nord-est du pays de près de 115 000 personnes qui fuyaient les hostilités dans la province de l'Équateur (RDC).

Le Gouvernement du Congo a fait appel aux compétences du HCR pour rédiger un plan d'urgence car plus de 9 000 réfugiés congolais résidant au Gabon devraient rentrer dans le pays suite à l'invocation des clauses de cessation pour ce groupe en juillet 2011.

Besoins

Faute de moyens financiers, le HCR n'est pas en mesure d'offrir une assistance suffisante à tous les réfugiés et demandeurs d'asile qui vivent en milieu urbain, en particulier à Brazzaville et à Pointe-Noire. Il accorde néanmoins un soutien ciblé, portant sur les soins médicaux, le logement et les moyens d'existence, aux personnes ayant des besoins spécifiques.



Chiffres prévisionnels pour la République du Congo

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Angola	780	780	80	80	70	70
	RDC	105 300	105 300	86 520	86 520	67 350	67 350
	Rwanda	7 570	7 570	200	200	140	140
	Pays divers	330	330	360	360	350	350
Demandeurs d'asile	RDC	4 200	4 200	4 180	4 180	4 050	4 050
	Tchad	240	240	230	230	220	220
	RCA	230	230	230	230	230	230
	Pays divers	460	460	460	460	530	530
Réfugiés rapatriés	Congo	110	110	3 000	3 000	-	-
Total		119 220	119 220	95 260	95 260	72 940	72 940

Il est nécessaire de renforcer les activités destinées à favoriser l'autosuffisance des réfugiés, ainsi que le plaidoyer auprès des autorités, en vue d'ouvrir la voie à une suppression progressive de l'assistance, suivie, à terme, de l'intégration sur place. Les individus les plus démunis, qui ne peuvent opter pour aucune autre solution durable, feront l'objet d'une demande de réinstallation ; dans ce cadre, une attention particulière sera accordée aux personnes les plus vulnérables, comme les femmes dont les droits fondamentaux risquent d'être violés.

Le HCR doit mettre ses compétences et ses ressources à disposition pour appuyer la rédaction du projet de loi sur l'asile, en cours d'élaboration au ministère de la Justice. Il est également nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour renforcer la capacité opérationnelle du Gouvernement et lui permettre ainsi d'améliorer la qualité de la procédure de détermination du statut de réfugié, ainsi que pour promouvoir le respect des normes internationales. Quelque 1 000 demandes sont encore en attente auprès de la Commission nationale d'admissibilité : il faut faire davantage pour accélérer la procédure de détermination du statut et réduire l'arriéré.

Stratégie et activités

Suite au lancement du programme de rapatriement librement consenti pour les réfugiés originaires de la RDC, le personnel du HCR a accompagné des représentants des autorités et des réfugiés dans leurs visites transfrontalières. Les réfugiés confirmeront leur intention de rentrer après ces visites de reconnaissance, à la suite de quoi les mouvements de retour devraient débuter au cours des derniers mois de l'année 2011. Ces mouvements devraient se poursuivre tout au long des années 2012 et 2013 si les conditions de sécurité en RDC s'y prêtent. Une aide matérielle sera prodiguée en



Dans le cadre des 16 journées de mobilisation contre la violence sexuelle et sexiste, des femmes réfugiées dans le département de la Likouala (République du Congo) participent à une discussion de groupe, à des fins d'évaluation.

HCR/E. GINOUIER

2012 mais sera progressivement réduite au profit d'un vaste programme d'intégration sur place, destiné aux réfugiés qui ne veulent pas regagner leur pays d'origine.

Le HCR plaidera en faveur de l'intégration sur place d'une dizaine de milliers de réfugiés qui vivent dans le nord-est du pays et qui ont choisi de rester au Congo. Il encouragera les autorités centrales à délivrer des cartes d'identité aux réfugiés originaires de la RDC qui sont arrivés en 2009-2010. À ce jour, ceux-ci n'ont pas reçu de papiers, à l'exception d'une carte de rationnement délivrée par le HCR aux chefs de famille.

À la fin de l'année 2012, tous les réfugiés devraient être en possession d'un document d'identité prouvant leur statut de réfugié et les enfants munis d'actes de naissance. À l'heure actuelle, la plupart des enfants réfugiés originaires de la RDC qui vivent dans la Likouala sont dépourvus d'actes de naissance.

Tant pour les réfugiés angolais que pour les réfugiés rwandais, les clauses de cessation entreront en vigueur le 30 juin 2012. Le HCR

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Augmenter le nombre de documents individuels.
- Tous les adultes relevant de la compétence du HCR sont en possession de documents de protection individuels.
- Environ 50 pour cent des enfants réfugiés sont en possession d'actes de naissance.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions.
- 80 pour cent des victimes connues de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'un soutien.

Besoins et services essentiels

- Offrir à la population relevant de la compétence du HCR un accès optimal aux services de santé génésique et de lutte contre le VIH et le sida.

- Les services de prévention et de traitement du VIH et du sida sont étendus à quelque 120 sites accueillant des réfugiés.
- Toutes les personnes séropositives relevant de la compétence du HCR et éligibles pour une thérapie antirétrovirale reçoivent ce traitement.
- Tous les accouchements sont pratiqués par un personnel qualifié.

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti.
- Tous les réfugiés qui expriment le souhait de regagner leur pays d'origine sont rapatriés en RDC.
- Améliorer l'autosuffisance et les moyens de subsistance.
- Environ 25 pour cent des personnes qui relèvent de la compétence du HCR gèrent leur propre entreprise ou travaillent à leur compte pendant plus de 12 mois.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	76
Internationaux	11
Nationaux	47
VNU	18

veillera à ce que les recommandations résultant des négociations tripartites entre l'Angola, le Congo, le Rwanda et le Haut Commissariat soient mises en œuvre, tout en offrant une protection aux personnes qui en ont encore besoin et en s'attachant à promouvoir l'intégration sur place des personnes qui ne souhaitent pas rentrer dans leur pays d'origine.

En 2012, le HCR suivra le retour des Congolais réfugiés au Gabon et dispensera une aide ciblée pour améliorer leurs perspectives de réintégration dans leurs communautés d'origine.

L'amélioration de la protection des personnes relevant de sa compétence est un autre volet essentiel de la stratégie générale du HCR en 2012 ; à cet effet, le Haut Commissariat veillera en particulier à garantir le respect des normes internationales dans la procédure de détermination du statut de réfugié et à renforcer les capacités de ses partenaires nationaux, ainsi que celles des défenseurs des droits de l'homme.

L'Organisation continuera à promouvoir la finalisation et l'adoption du projet de loi sur l'asile au Congo, en mettant ses compétences à disposition. Elle prêtera également son concours pour renforcer les capacités opérationnelles des autorités, concernant les affaires d'asile et en particulier la détermination du statut.

Le HCR assurera comme précédemment le suivi des cas d'arrestation et de détention des personnes relevant de son mandat, interviendra dans toutes les affaires d'arrestation et de détention arbitraire, et se concertera avec ses homologues gouvernementaux dans les cas de traitement discriminatoire.

Le Haut Commissariat veillera tout particulièrement à ce que des comités de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) soit constitués à Brazzaville, Bétou et Impfondo pour évaluer et suivre la situation des enfants non accompagnés et séparés, l'objectif étant de promouvoir si possible le regroupement familial et de veiller à ce que les enfants bénéficient, au sein d'institutions ou de familles d'accueil, d'une prise en charge conforme aux normes applicables.

○ Contraintes

Les difficultés de financement de l'opération sont venues s'ajouter aux défis liés à la logistique complexe des opérations menées dans le nord du pays et à l'insécurité qui règne en RDC voisine. La situation socio-économique de la population congolaise est généralement précaire ; ceci réduit les possibilités d'intégration et d'autosuffisance économique qui s'offrent aux réfugiés désireux de rester au Congo.

Des afflux supplémentaires résultant d'une dégradation de la situation politique et sécuritaire en RDC aggraveraient les difficultés que le HCR doit déjà surmonter pour exécuter ses activités avec efficacité.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Au Congo, le HCR poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement, ainsi qu'avec ses partenaires opérationnels et ses partenaires d'exécution.

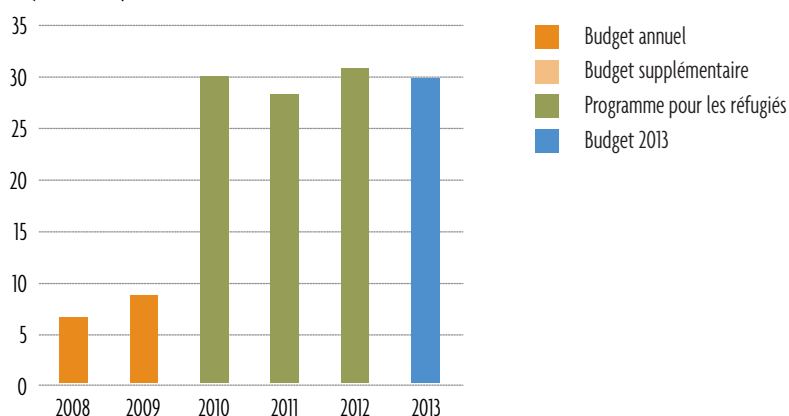
Le Haut Commissariat coopèrera également avec le PAM, l'UNICEF, l'OMS, l'UNESCO, le FNUAP et le PNUD pour les questions en rapport avec la distribution de vivres, la sécurité alimentaire, le soutien nutritionnel et l'aide médicale. Tous les programmes financés par le HCR feront régulièrement l'objet de réunions de coordination générale, complétées par des réunions sectorielles dans chaque bureau de terrain.

| Informations financières |

En 2012, les besoins budgétaires du HCR pour son programme en République du Congo s'élèveront à 30,6 millions de dollars E.-U. ; ce montant servira notamment à financer des activités d'appui au rapatriement librement consenti des réfugiés, ainsi que la poursuite de l'assistance aux personnes toujours en attente d'une solution durable. Pour 2013, les besoins financiers sont estimés à 29,6 millions de dollars E.-U.

Budget du HCR en République du Congo 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2012 pour la République du Congo (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	97 980	97 980
Cadre administratif national	213 980	213 980
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	177 103	177 103
Sous-total	489 062	489 062
Procédures de protection équitables		
Conditions d'accueil	441 184	441 184
Enregistrement et établissement de profils	484 106	484 106
Détermination du statut de réfugié	72 333	72 333
Documents individuels	670 262	670 262
Enregistrement et documents d'état civil	468 966	468 966
Sous-total	2 136 852	2 136 852
Protection contre la violence et l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 148 206	1 148 206
Protection des enfants	448 992	448 992
Sous-total	1 597 199	1 597 199
Besoins élémentaires et services essentiels		
Santé	1 585 414	1 585 414
Santé génésique et services liés au VIH	1 049 654	1 049 654
Nutrition	284 303	284 303
Eau	3 356 454	3 356 454
Assainissement et hygiène	2 811 105	2 811 105
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 270 065	1 270 065
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 461 162	1 461 162
Éducation	5 259 196	5 259 196
Sous-total	17 077 353	17 077 353
Autonomisation et autosuffisance communautaires		
Mobilisation communautaire	86 960	86 960
Autosuffisance et moyens d'existence	5 007 971	5 007 971
Sous-total	5 094 931	5 094 931
Solutions durables		
Stratégie de solutions globales	100 951	100 951
Retour volontaire	1 188 516	1 188 516
Intégration	501 968	501 968
Réinstallation	75 980	75 980
Sous-total	1 867 416	1 867 416
Leadership, coordination et partenariats		
Gestion des urgences	56 167	56 167
Relations avec les donateurs	135 960	135 960
Sous-total	192 127	192 127
Logistique et appui aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 404 154	1 404 154
Gestion des opérations, coordination et appui	744 131	744 131
Sous-total	2 148 286	2 148 286
Total	30 603 225	30 603 225
Budget 2011 révisé	27 969 884	27 969 884

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR)

ONG

Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

Commission d'entraide pour les migrants et réfugiés

Médecins d'Afrique

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministères des Affaires étrangères, de l'Action humanitaire, et de la Santé

ONG

International Partnership for Human Development

Médecins Sans Frontières - France

Autres

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

FNUAP

OMS

PAM

PNUD

UNESCO

UNICEF